

AVIS TECHNIQUE N° 15L-601
RELATIF AUX PROGRAMMES DE CALCUL INFORMATISES
DES CARACTERISTIQUES DES CANALISATIONS
DES INSTALLATIONS A BASSE TENSION

L'Union technique de l'Electricité et de la Communication a examiné le programme de calcul informatisé des caractéristiques électriques à basse tension établi par ALPI :

et déposé le 15 décembre 2003
sous la référence CANECO 5.0
et destiné à être utilisé sur IBM PC et compatibles.

Après examen du programme selon les Procédures du guide UTE C 15-500, relative aux circuits, des documents d'accompagnement et des résultats obtenus, l'Union Technique de l'Electricité et de la Communication atteste que les résultats obtenus par ce programme sont conformes aux règles de la norme NF C 15-100, édition 2002.

Ce programme permet de satisfaire aux règles suivantes de la NF C 15-100 :

- courants admissibles,
- protection contre les surcharges,
- protection contre les courts-circuits (pouvoirs de coupure des dispositifs de protection et, s'il y a lieu, vérification des contraintes thermiques des conducteurs),
- protection contre les contacts indirects dans les schémas TN et IT,
- chutes de tension,
- courants harmoniques.

Ce programme peut être utilisé pour le calcul des installations électriques à basse tension dans les domaines précisés à l'Annexe du présent Avis.

Une copie conforme du présent Avis technique et de son Annexe doit être jointe à tout programme mis à la disposition d'un utilisateur par le demandeur et ce dernier tient une liste nominative des personnes et organismes auxquels le programme a été remis.

L'utilisateur du programme objet du présent Avis technique est autorisé à établir des reproductions du présent Avis technique et de ses Annexes. Ces reproductions doivent être jointes aux plans, schémas et calculs des installations conçues ou réalisées par lui.


L'utilisation du programme demeure sous l'entière responsabilité de son utilisateur.

Le demandeur ne peut apporter aucune modification au programme objet du présent Avis sans l'accord de l'UTE.

Le demandeur s'engage à informer les personnes et organismes auxquels le programme correspondant a été remis de toutes les modifications ultérieures et de leurs conséquences sur le présent Avis technique.

Fait à FONTENAY-AUX-ROSES, le 21 janvier 2004

Pour la Commission d'Attribution des Avis techniques
et par délégation
Le Secrétaire de la Commission


T. BUCHIN

Conformité de Caneco BT V5.1 et V5.2

Caneco V5.0 a obtenu un Avis technique 15L-601 en date du 21 janvier 2004 émis par l'UTE après examen du programme.

Les versions V5.1 et V5.2 de Caneco BT apportent des améliorations et des nouvelles fonctionnalités qui ne modifient pas les règles de calculs normatifs.

Les résultats obtenus par ses versions du programme sont donc conformes aux règles de la NFC15-100 édition 2002.

Ils permettent de satisfaire aux règles suivantes de la NFC15-100 :

- courants admissibles.
- protection contre les surcharges.
- protection contre les courts-circuits (pouvoir de coupure des dispositifs de protection et , s'il y a lieu, vérification des contraintes thermiques des conducteurs).
- protection contre les contacts indirects dans les schémas TN et IT.
- chutes de tension.
- courants harmoniques.

L'utilisation de ce programme demeure sous l'entière responsabilité de son utilisateur.

ALPI
le 5 décembre 2006.